

## BE21 - MOBILITE

Compte-rendu de la réunion du lundi 17 juin 2019.

Présents : Jacques – Laurent - Anne-Marie – Paul – Adrien – Ghislain – Ferdi – David – Matthieu.

Rappel par Jacques des différents éléments à analyser et/ou à développer et distribution d'un document où chacun peut choisir son thème privilégié.

- Diagnostic centres de villages : Jacques - Adrien
- Diagnostic liaisons entre villages : Jacques – Adrien
- Diagnostic transports en commun : Ghislain
- Mobipôles : Anne-Marie - Adrien – Matthieu – Ferdi
- Transports en commun : Ghislain – Ferdi – Jacques
- Mobilité douce :
  - Vélos : Matthieu – David – Ferdi - Jacques – Paul - Adrien
  - A pieds : David – Jacques.

Jacques fait circuler une première analyse des centres de village de Blegny et Trembleur, pour information. La méthode FAST est utilisée.

Le travail est fastidieux mais utile en vue de proposer des améliorations.

Autres projets et réflexions :

Téléphérique : L'idée de téléphérique qui avait été avancée par Ferdi est déjà développée dans d'autres villes et communes. Par exemple, la ville de Liège propose d'une ligne aérienne reliant le centre de Liège (Ilot St-Georges) au CHR et une autre reliant les quais de la Meuse à Sclessin au Sart-Tilman (Université et CHU).

Le projet de mobilité rapide de Ghislain est présenté et analysé.

Ghislain préconise une liaison rapide des TEC à partir de Barchon, en empruntant l'autoroute vers Liège, via Cheratte, sur une bande destinée aux seuls bus. Elle rejoindrait l'entrée de la ville.

Ghislain imagine aussi une ligne aérienne reliant Barchon à la gare de Droixhe ou Coronmeuse ou Herstal, en passant éventuellement par Saive.

L'opinion d'autres membres du groupe est plutôt d'utiliser le tracé autoroutier vers Cheratte pour rallier Herstal (Où le tram devrait arriver), à partir de Barchon.

Parallèlement à cela, Ferdi souligne l'importance de mettre certains services à disposition des usagers, tels que : un parking adéquat – une liaison pour usagers faibles au-dessus de l'autoroute – un garage ou centre de réparations voire une cafeteria. Les cabines seraient idéalement aménagées pour recevoir des vélos ou autres moyens de déplacements légers.

Matthieu nous remet ensuite un document traitant des thèmes suivants :

- U-fee! : un vélo électrique qui se recharge en pédalant.

Contrairement au VAE, ce vélo ne possède pas de batterie (donc pas de recharge, ni de recyclage des batteries). Un supercondensateur transforme l'énergie mécanique en énergie électrique. Le supercondensateur est recyclable, car constitué d'aluminium et de carbone. D'autre part, le supercondensateur a une durée de vie plus longue (10 à 15 ans).

Ce type de vélo est plutôt destiné aux personnes en bonne condition physique.

- Aménagement du territoire :

Parallèlement aux mobipôles, Matthieu souligne l'importance d'avoir dans chaque centre de village, un point clé reprenant notamment :

- Un point "STOP" : Il s'agit d'un endroit clairement identifié où les "auto-stoppeurs" devraient se placer pour être chargés par un automobiliste disponible. Cet endroit permettrait de s'arrêter en-dehors de la chaussée pour charger le piéton.
- Un point de récupération de VAE public ou U-feel : Avec la réflexion suivante, faut-il favoriser la prolifération des vélos personnels ou proposer des vélos publics ?  
Selon le choix, les parkings à vélos seraient sécurisés de manières différentes.
- Navette communale : Une différenciation entre les arrêts de la ligne TEC ordinaire et de la navette inter villages est préférable.
- Un espace de covoiturage.
- Une centralisation des services communaux, dans la mesure du possible.

L'ensemble de ces éléments pourrait toucher la plus grande partie de la population.

On pourrait aussi recourir à l'application "Wallonie en poche" pour diffuser une série d'informations ou à d'autres applications de covoiturage.

- Anne-Marie fait remarquer la difficulté de circuler sur certains trottoirs inclinés, pour les personnes en chaise roulante.

Elle revient sur la création de nombreux logements à Barchon aux environs de la rue Lieutenant Jungling et de la rue du Fort, avec la difficulté pour les enfants de se rendre à l'école par une voie sécurisée. Cet afflux d'habitants et donc de véhicules ne manquera pas de compliquer la circulation aux alentours du rond-point du Fortin, déjà engorgé aux heures de pointe.

Mobilité des piétons au niveau des chantiers :

Ferdi souligne la problématique de signalisation des chantiers. Des signaux "Piétons, traversez" devraient être installés systématiquement, tant par les entrepreneurs privés que par les services communaux.

Prochaine réunion : le mardi 2 juillet à 20.45 heures, 1<sup>er</sup> étage, salle Nord.